

Essais nucléaires : secret contre démocratie

INTRODUCTION

« *Un simple vent marin que nul n'avait pu prévoir vint à souffler sur tous ces calculs de la raison travaillant avec une exactitude forcenée. D'après le bulletin météorologique du 1^{er} mars 1954, ce vent soufflait de l'atoll de Bikini vers le nord quand, soudain, il obliqua vers le sud, passa sur les îles Rongelap, Rongerik et Utirik pour se diriger enfin vers le large, où se trouvait à ce moment un bateau de pêche japonais, le Dragon du bonheur*¹... » Et malgré toutes les prévisions, le nuage radioactif de l'essai américain *Bravo* contamina gravement les populations et les sols des atolls tout comme les pêcheurs japonais et leurs poissons.

Depuis octobre 1945, lorsque le général Charles de Gaulle, quelques semaines après les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, décida de créer le Commissariat à l'énergie atomique pour « faire la bombe », on imposa la règle du secret militaire à toutes les activités liées à l'arme nucléaire : centres de recherche secrets, fonds secrets, sites d'expérimentation secrets (ne parlait-on pas de « Territoires du sud » pour désigner les centres d'essais sahariens ?), dossiers médicaux secrets... Le fonctionnement normal de la démocratie s'est soudain effacé devant la « divinité » nucléaire qui devait hausser la France dans le nirvana des grandes puissances de la planète.

En 1996, dans un livre précédent², nous avons pu montrer au travers d'archives inédites — la plupart de sources militaires — que les essais nucléaires de la France n'avaient pas, contrairement à ce qu'affirment

.....

1. Robert Jungk, *Plus clair que mille soleils*, Paris, Arthaud, 1958, p. 271.

2. Bruno Barrillot, *Les essais nucléaires français. 1960-1996*, Lyon, CDRPC, 1996.

sans cesse depuis quarante ans nos dirigeants militaires et politiques et la plupart des scientifiques du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), été sans accidents et incidents et leurs conséquences globales nocives pour la santé et l'environnement. La réalité avait, comme lors des essais américains sur les îles Marshall, outrepassé les « calculs de la raison ».

Depuis 1993, le gouvernement américain a reconnu (sans état d'âme) que ses expériences nucléaires n'avaient pas été aussi propres que prévu. Il avait fallu, bien sûr, l'insistance des vétérans et des représentants des populations des zones affectées pour qu'une législation américaine spécifique prenne en charge les séquelles des essais, tant au niveau des populations que des vétérans et que des espaces à réhabiliter.

Nos voisins britanniques qui, comme les Français, avaient jugé plus prudent de faire exploser leurs bombes à des dizaines de milliers de kilomètres de leur métropole, ont dû, sous la pression du gouvernement australien, réhabiliter les terres contaminées des « réserves » aborigènes. Mais il reste encore à nos amis d'outre-manche à mieux prendre en compte les problèmes des personnels — britanniques, néo-zélandais, australiens, fidjiens — et des populations du Pacifique qui subissent encore aujourd'hui de graves atteintes à leur santé. Bien que les Anglais aient commencé leurs expériences nucléaires depuis près de soixante ans (1952), les conséquences sont toujours d'actualité. Le 28 décembre 2001, le *Guardian* rapportait que Scotland Yard conduisait une enquête criminelle contre les chefs militaires d'un ancien pilote, aujourd'hui décédé parce que ceux-ci avaient imposé à l'aviateur de pénétrer dans le nuage radioactif lors de l'essai du 28 avril 1958 au-dessus de l'île Christmas³.

Aujourd'hui, nos lointains compatriotes polynésiens et de nombreux « vétérans » apportent leur pierre à l'édification de la vérité sur les essais nucléaires de la France. Beaucoup ont payé un lourd tribut à la bombe : décès prématurés, atteintes cancéreuses, maladies cardiovasculaires inexplicables... Dans ce livre, le débat est encore ouvert alors même que le Parlement vient de voter une loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Une loi *a minima*, excluant les conséquences environnementales — et donc les atteintes au patrimoine des populations sahariennes et polynésiennes — dont les objectifs à peine voilés sont de limiter les « frais » et de tourner la page d'une histoire peu glorieuse. N'est-il pas temps que la voix des citoyens soit enfin entendue par ceux qui, hélas en notre nom, n'ont prêté l'oreille qu'à leurs « experts » qui, après tout, n'étaient que des « apprentis sorciers ».

3. Rob Evans, « Police inquiry into 50s nuclear tests », *The Guardian*, 28 décembre 2001.